Feu rouge pour Économie verte

Dominique Martin,
Résponsable affaires publiques de l'AES

Le 25 septembre 2016, l'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources » – plus connue sous le nom d'« Économie verte » – sera soumise au peuple et aux cantons. Cette initiative vise à diminuer l'utilisation des ressources naturelles en Suisse de manière à ce que l'« empreinte écologique » du pays, ramenée à la population mondiale, ne dépasse pas un équivalent planète d'ici 2050. Concrètement, la Suisse devrait réduire de deux tiers sa consommation de ressources pour atteindre cet objectif ambitieux. La Confédération, les cantons et les communes seraient contraints de prendre certaines mesures, non encore définies.

Sur le principe, les efforts consistant à consommer plus écologiquement, à fermer les cycles des matières et à mettre à disposition des informations sur l'efficacité des ressources méritent d'être soutenus. Nouveau mot d'ordre: « l'économie circulaire ». En effet, l'économie ne peut rester performante que si elle dispose de suffisamment de ressources naturelles. De plus, cette initiative populaire pourrait parfaitement créer de la valeur ajoutée et des postes de travail, en particulier dans la branche des cleantech.

Sous ses airs sympathiques, ce projet se révèle toutefois un catalogue de revendications sans compromis. L'objectif de cette initiative ne pourrait être atteint qu'au prix de profondes ingérences dans la liberté personnelle et économique. Il faudrait envisager des restrictions de consommation et de production pour de nombreux biens, de nouvelles taxes environnementales et des prescriptions supplémentaires. Le Conseil fédéral ne mâche pas non plus ses mots : dans son message, il estime que l'initiative « n'est pas réalisable » et que les coûts économiques de sa mise en œuvre seraient « disproportionnellement élevés ».

Difficile d'évaluer les répercussions concrètes de cette initiative pour notre branche, puisqu'elle ne contient ni exigences concrètes ni indications sur les matières premières et produits concernés. Le photovoltaïque et les nouvelles technologies de communication, qui nécessitent notamment des ressources rares et entraînent ainsi des flux de matières considérables, pourraient par conséquent entrer spécialement en ligne de mire.

Pour ces raisons, l'AES considère que les objectifs de l'initiative populaire vont trop loin ; elle met donc le feu au rouge.

Rote Ampel für Grüne Wirtschaft

Dominique Martin,
Bereichsleiter Public Affairs des VSE

Am 25. September 2016 wird die Volksinitiative «Für eine nachhaltige und ressourceneffiziente Wirtschaft» – besser bekannt unter dem Namen «Grüne Wirtschaft» – Volk und Ständen zur Abstimmung vorgelegt. Mit dieser Initiative soll der Ressourcenverbrauch der Schweiz bis 2050 so weit reduziert werden, dass ihr «ökologischer Fussabdruck» auf die Weltbevölkerung hochgerechnet eine Erde nicht überschreitet. Konkret müsste die Schweiz bis dann ihren Ressourcenverbrauch um zwei Drittel reduzieren. Bund, Kantone und Gemeinden wären verpflichtet, noch nicht definierte Massnahmen zu ergreifen, um dieses ambitiöse Ziel zu erreichen.

Die Bestrebung, den Konsum ökologischer zu gestalten, Stoffkreisläufe zu schliessen und Informationen zur Ressourceneffizienz bereitzustellen, ist grundsätzlich unterstützungswürdig. «Kreislaufwirtschaft» heisst das neue Schlagwort. Die Wirtschaft kann in der Tat nur leistungsfähig bleiben, wenn sie über genügend natürliche Ressourcen verfügt. Ausserdem könnte die Initiative durchaus Wertschöpfung und Arbeitsplätze schaffen, insbesondere in der Cleantech-Branche.

Diese sympathisch daherkommende Vorlage entpuppt sich allerdings als kompromissloser Forderungskatalog. Das Ziel dieser Initiative wäre nur mit tiefen Eingriffen in die Wirtschafts- und persönliche Freiheit zu erreichen. Konsum- oder Produktionsbeschränkungen zahlreicher Güter, neue Umweltabgaben und zusätzliche Vorschriften müssten ins Auge gefasst werden. Klare Worte kommen auch vom Bundesrat: Dieser erachtet in seiner Botschaft die Initiative als «nicht umsetzbar» und die volkswirtschaftlichen Kosten einer Umsetzung als «unverhältnismässig hoch».

Die konkreten Auswirkungen der Initiative auf unsere Branche sind kaum abzuschätzen: Sie macht keine Angaben zu konkreten Anforderungen oder betroffenen Rohstoffen und Produkten. Ins Visier geraten könnten deshalb namentlich die Photovoltaik und neue Kommunikationstechnologien, welche unter anderem wertvolle und seltene Ressourcen beanspruchen und dadurch erhebliche Stoffflüsse verursachen.

Aus diesen Gründen erachtet der VSE die Ziele der Volksinitiative als zu weitgehend und stellt die Ampel auf Rot.